



Regroupement
des conseils régionaux
de l'environnement



Communiqué de presse conjoint Pour diffusion immédiate

Gestion des matières résiduelles dans les ICI RECYC-QUÉBEC et les conseils régionaux de l'environnement relèvent ce défi ensemble

Québec, le jeudi 17 juin 2010 - Afin de favoriser la promotion de la gestion responsable des matières résiduelles au sein des industries, des commerces et des institutions (ICI) du Québec, RECYC-QUÉBEC est fière d'annoncer le renouvellement de son entente de partenariat avec le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et la totalité des seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) de la province, par l'octroi d'un soutien financier de 170 000 \$.

Cette entente qui s'échelonne du 1^{er} avril 2010 au 1^{er} mars 2011 vise, d'une part, la diffusion de messages, de matériel et d'outils et, d'autre part, l'intervention auprès des établissements et des acteurs clés du secteur pour la promotion d'une gestion responsable des matières résiduelles dans les ICI et du Programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE!

La présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC, Mme Ginette Bureau, explique :
« *L'engagement des établissements du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) en faveur d'une saine gestion des matières résiduelles est essentiel pour améliorer la performance globale du Québec en matière de récupération et de recyclage. La présence active sur le terrain des conseils régionaux de l'environnement à travers la province, offre à nos programmes des relayeurs d'information de qualité et des agents mobilisateurs crédibles. Le renouvellement de ce partenariat avec le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) permettra d'inciter et d'outiller le plus grand nombre d'entreprises pour implanter un système efficace de gestion des matières résiduelles.* »

Rôle des conseils régionaux de l'environnement

Principaux interlocuteurs en région en matière d'environnement et de développement durable auprès des décideurs, des instances gouvernementales et de la population en général, les conseils régionaux de l'environnement favorisent et assurent la promotion des stratégies d'actions en vue d'apporter des solutions aux problématiques environnementales.

« *Cela fait maintenant cinq ans que le partenariat avec RECYC-QUÉBEC permet aux CRE de développer des relations privilégiées avec des acteurs-clés de leur région. Cette approche assure la mise en valeur de leur expertise dans le domaine de la saine gestion des matières résiduelles. Elle met aussi à profit leur capacité unique de mettre en œuvre des campagnes de mobilisation qui répondent aux besoins du milieu. Il s'agit là pour le RNCREQ d'une grande fierté!* », ajoute Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ.

Un travail de sensibilisation adapté à la réalité de chaque région!

Rappelons qu'en octobre 2006, RECYC-QUÉBEC avait convenu d'un premier partenariat avec le RNCREQ et les CRE en vue de favoriser des activités régionales visant une gestion responsable des matières résiduelles dans les industries, les commerces et les institutions (ICI). Devant le succès de ce partenariat, celui-ci a été renouvelé chaque année.

Concrètement, chaque CRE diffuse de l'information à l'échelle de sa région quant aux programmes de reconnaissance et outils existants mis à la disposition des ICI et développe des partenariats avec les organismes économiques locaux tels que les SADC, CLD, SDÉ, CRÉ, municipalités, etc. Cette étape de diffusion se présente sous différentes formules d'interventions, toujours adaptées aux réalités de la région et peut se concrétiser sous forme de conférences, sessions d'information, kiosques, rencontres personnalisées, etc.

RECYC-QUÉBEC

Depuis vingt ans la société d'État RECYC-QUÉBEC oriente, met en œuvre et coordonne des activités visant la mise en valeur des matières résiduelles en assurant la gestion de programmes, en développant les connaissances pertinentes et en mobilisant les différents acteurs afin de réduire la génération de matières résiduelles et de diminuer les quantités à éliminer. Elle est l'organisme désigné pour coordonner les activités de mise en valeur prévues à la *Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles*.

Conseils régionaux de l'environnement

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Pour eux, ce développement doit se faire dans le respect de la capacité de support des écosystèmes. C'est une condition essentielle au développement durable.

-30-

Sources et information :

Erwanne Plisson
Conseillère en communication
RECYC-QUÉBEC
418 643-0394, poste 3238
e.plisson@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Anne-Marie Gagnon
Responsable des communications
RNCREQ
514 861-7022, poste 24
annemarie.gagnon@rncreq.org